

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 00453

Numéro SIREN : 338 296 478

Nom ou dénomination : TECHNOPLUS INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2024 sous le numéro de dépôt 8249

Bilan Actif

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Certifiés conforme

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMobilisations INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	527 973	522 294	5 678	2 694
Fonds commercial	2 927 113	1 051 898	1 875 215	1 875 215
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 455 086	1 574 193	1 880 894	1 877 910
IMMobilisations CORPORELLES				
Terrains	365 193	42 076	323 117	327 227
Constructions	2 710 256	1 466 848	1 243 408	1 351 230
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 236 888	6 593 989	1 642 899	1 726 435
Autres immobilisations corporelles	1 327 300	1 005 074	322 225	334 960
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	12 639 637	9 107 987	3 531 650	3 739 852
IMMobilisations FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	457 729		457 729	457 729
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 575		5 575	1 950
Autres immobilisations financières	2 061		2 061	2 061
TOTAL immobilisations financières :	465 365		465 365	461 740
ACTIF IMMOBILISÉ	16 560 088	10 682 179	5 877 909	6 079 502
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				128 135
Stocks d'en-cours de production de biens	15 517		15 517	1 940 890
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	15 517		15 517	2 069 026
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	11 367 983		11 367 983	14 760 762
Autres créances	2 052 995		2 052 995	3 396 424
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	13 420 978		13 420 978	18 157 186
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 322 621		3 322 621	2 732 289
Charges constatées d'avance	69 242		69 242	43 851
TOTAL disponibilités et divers :	3 391 863		3 391 863	2 776 140
ACTIF CIRCULANT	16 828 358		16 828 358	23 002 352
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	33 388 447	10 682 179	22 706 268	29 081 854

Bilan Passif

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé	4 665 691	4 665 691
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		4 300 797	4 300 797
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		508 795	508 795
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		1 250	1 250
Autres réserves		366 677	366 677
Report à nouveau		2 764 365	2 893 876
Résultat de l'exercice		1 889 286	973 941
	TOTAL situation nette :	14 496 863	13 711 027
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		578 991	673 115
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
	CAPITAUX PROPRES	15 075 854	14 384 142
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		276 515	109 212
Provisions pour charges		773 000	836 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 049 515	945 212
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		316 845	474 299
Emprunts et dettes financières divers			
	TOTAL dettes financières :	316 845	474 299
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS		70 316	8 430 040
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 748 849	1 772 458
Dettes fiscales et sociales		3 094 788	1 524 822
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		238 017	827 154
	TOTAL dettes diverses :	5 081 654	4 124 434
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		1 112 084	723 727
	DETTES	6 580 899	13 752 500
Ecart de conversion passif			
	TOTAL GÉNÉRAL	22 706 268	29 081 854

Compte de Résultat (Première Partie)

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	16 183 081	188 468	16 371 549	17 005 061
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets	16 183 081	188 468	16 371 549	17 005 061
Production stockée			(9 353)	239 126
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			21 333	26 772
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			268 712	341 522
Autres produits			6	10
		PRODUITS D'EXPLOITATION	16 652 247	17 612 491
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises			605 342	626 048
Achats de matières premières et autres approvisionnements				191 499
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			7 494 012	7 725 664
Autres achats et charges externes				
		TOTAL charges externes :	8 099 355	8 543 211
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			241 374	257 396
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			4 764 247	5 008 625
Charges sociales			2 195 825	2 343 728
		TOTAL charges de personnel :	6 960 072	7 352 353
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			540 690	539 707
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			179 446	125 071
Dotations aux provisions pour risques et charges				
		TOTAL dotations d'exploitation :	720 136	664 778
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			21 272	3 571
		CHARGES D'EXPLOITATION	16 042 210	16 821 310
		RÉSULTAT D'EXPLOITATION	610 038	791 182

Compte de Résultat (Seconde Partie)

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	610 038	791 182
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 045 091	94 066
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		7 792
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 045 091	101 858
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 042	6 027
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	19 042	6 027
	RÉSULTAT FINANCIER	1 026 049
		95 831
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 636 087
		887 013
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 060
Produits exceptionnels sur opérations en capital	97 195	94 824
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	97 195	101 884
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		387
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		2 413
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	387	2 413
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	96 808
		99 471
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	18 306	27 504
Impôts sur les bénéfices	(174 698)	(14 961)
	TOTAL DES PRODUITS	17 794 533
	TOTAL DES CHARGES	15 905 247
		17 816 233
		16 842 293
	BÉNÉFICE OU PERTE	1 889 286
		973 941

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 22 706 K€ et le compte de résultat qui dégage un bénéfice de 1 889 K€. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Cette annexe comprend :

- . Les faits marquants de l'exercice,
- . Les principes et méthodes comptables,
- . Les notes sur le bilan,
- . Les notes sur le compte de résultat,
- . Les informations complémentaires,
- . Les évènements post-clôture.

Ces notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Président de la Société TECHNOPLUS INDUTRIES.

1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes présentés ont été arrêtés en application des règles comptables françaises. Ces règles sont issues des articles L.123-12 à L123-28 du Code de commerce et des articles 1 à 27 du décret d'application les concernant. En outre, le plan comptable 2014 (PCG 2014) a été respecté conformément au règlement 2014-03 de l'ANC.

Ces textes regroupent l'ensemble des règles et forment un tout indissociable pour la préparation des comptes annuels.

Les conventions générales ont été appliquées conformément à ces règles d'établissement et de présentation des comptes annuels dans le respect du principe de prudence des méthodes et d'indépendance des exercices, et en présumant la continuité d'exploitation.

Changement de méthode comptable

Au 1er janvier 2023, la société a procédé à un changement de méthode comptable relatif à la reconnaissance du chiffre d'affaires et des marges sur le contrat cadre qui la lie à AIRBUS HELICOPTERS.

Jusqu'au 31 décembre 2022, l'activité réalisée avec ce client était la seule à faire l'objet d'un suivi selon la méthode de l'achèvement, le reste des activités de la société étant suivies selon la méthode de l'avancement.

Dans l'objectif de fournir une meilleure information financière, le chiffre d'affaires et la marge générés par ce contrat sont désormais comptabilisés à l'avancement.

Le choix de cette méthode à compter de l'exercice 2023 résulte :

- d'une volonté de présenter une performance économique du contrat qui soit plus cohérente avec l'évolution des activités réalisées à travers ce contrat au cours des dernières années,
- d'une évolution des processus internes permettant à la société de disposer d'une estimation des budgets à terminaison des commandes émises au titre de ce contrat cadre ;
- d'une nécessité d'harmoniser les méthodes employées au sein de la société.

Ce changement de méthode appliquée de manière rétrospective a engendré les impacts suivants à l'ouverture :

<i>Informations présentées en k€</i>	<i>Impact à l'ouverture de l'exercice (sur les reports à nouveaux)</i>
Reconnaissance du CA	2 007
Reconnaissance des coûts sur affaires	(2 342)
Annulation des dépréciations de stocks	297
Reconnaissance des PAT sur affaires	(157)
Impact net avant IS	(194)

Le changement de méthode reste non significatif sur le résultat 2023 ayant généré un impact positif de 64 k€ après IS.

2.1 COMPTABILISATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les marges et le chiffre d'affaires sur les contrats à long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement. L'avancement est un avancement par les coûts. Pour un contrat donné, il est mesuré par le rapport entre les coûts des travaux effectués à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat. Si les données prévisionnelles font apparaître une perte à terminaison, cette dernière est provisionnée dans les provisions pour risques et charges, sous déduction de la perte déjà réalisée.

Afin d'appliquer cette méthode, la société a mis en place des outils de gestion, de comptabilité analytique et de contrôle interne permettant d'établir et réviser au fur et à mesure de l'avancement, les estimations de charges, produits et de résultats pour chaque contrat.

2.2 EVALUATION DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les fonds commerciaux de Sud Mécanique ainsi que le Mali technique de fusion ne sont pas amortis et ont une durée de vie illimitée. Un test de dépréciation est réalisé annuellement et en cours d'exercice, un test peut être également déclenché en cas de perte de valeur. Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement dont la durée dépend des conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent généralement au mode d'amortissement linéaire. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut-être considérée comme économiquement justifiée. Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondant aux amortissements comptables.

Ils sont généralement calculés selon les durées suivantes :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagements des constructions	10 ans
- Installations Techniques	10 ans
- Matériel et Outilage industriels	5 ou 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	5 ans

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Le montant net des logiciels à fin 2023 est de 5 678 euros comprenant des acquisitions à hauteur de 8 170 euros.

2.2.2 Fonds commercial

Le fonds de commerce est issu des apports des Sociétés :

- Technoplus, Stramix, SGOP amorti à hauteur de 1 051 898 euros et une valeur nette à zéro ;
- Sud Mécanique non amorti à hauteur de 94 976 €

Mali technique de fusion :

Ce mali résulte de la transmission universelle de patrimoine (TUP) de Sud Mécanique vers Technoplus Industries le 28/12/2009. Il s'élève à 1 780 240 euros.

2.2.3 Immobilisation en Cours

RAS.

2.2.4 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée par rapport à la situation nette au 31 décembre de l'année en cours et aux perspectives de développement des filiales. Une provision est le cas échéant comptabilisée en cas d'écart significatif entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable.

Les titres de participation sont constitués :

- des titres de la SCI Mirabeau, propriétaire du terrain sur lequel est construit le bâtiment de la Société aux Pennes Mirabeau, pour un montant de 457 728 euros soit 205 titres. La SCI Mirabeau est détenue à 99,51% par TECHNOPLUS INDUSTRIES.
- des titres de la société SDMS détenue à 100 % par TECHNOPLUS INDUSTRIES, pour un montant de 1 euro soit 44 560 titres.

En K€		
Données au 31.12.2023	SDMS	SCI MIRABEAU
Capital social	1 114 000	78 511
Résultat net	1 629 972	115 653

2.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks sont valorisés au coût de production. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur des biens est inférieure à leur prix de revient ou lorsque la rotation induit un risque d'obsolescence des biens.

2.4 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges d'exploitation :

Autres achats et charges externes 69 242

TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 69 242

2.5 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Le montant de 1 112 084 euros correspond à la différence positive par contrat entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires reconnu au titre de l'avancement technique.

2.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour pertes à terminaison sur affaires, sont déterminées en fonction de prévision de résultats à terminaison tel décrit dans le paragraphe « constatations des produits ».

Les provisions sur risques concernent :

- Des pertes probables à terminaison sur travaux en cours pour 251 514 €
- Des provisions pour litige pour : 25 000 €

Les provisions pour charges concernent :

- Des travaux à effectuer sur affaires en cours ou soldées pour 0 €
- Les pensions et retraites pour : 773 000 €

Charges à payer

Fournisseurs factures non parvenues	593 458 €
Provisions congés payés	614 863 €
Autres charges de personnel	236 541 €
Autres charges	12 411 €
Taxes (apprentissage, formation, construction...)	71 682 €
Intérêts courus à payer	<u>4 172 €</u>
TOTAL	1 533 126 €

Produits à recevoir

Clients CA mérité voir §2.1	7 099 974 €
-----------------------------	-------------

2.7 AUTRES INFORMATIONS

Crédit Impôt Recherche

Les Dépenses 2023 ont permis de générer un crédit d'impôt de 346 761 euros

2.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Produits exceptionnels 97 195 €
Dont 94 124 € Qt part subvention investissement

Charges exceptionnelles 387 €

Résultat exceptionnel de 96 808 €

2.9 CREANCES

Les créances et les dettes sont inscrites pour leur valeur nominale.

Les risques éventuels de non-recouvrement des créances font l'objet de provisions dans les comptes en fonction des difficultés prévisibles de recouvrement.

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

2.10 EFFECTIFS 2023 - 2022

	2023	2022
IC	23	25
ETAM	26	30
OU	45	48
Contrat de professionnalisation	1	1
Apprentis	7	7
TOTAL	102	111

2.11 EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

Immobilisations

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	3 446 916		8 170
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 446 916		8 170
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	364 572		621
Constructions sur sol propre	2 710 256		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	8 278 621		253 589
Installations générales, agencements et divers	747 511		49 803
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	506 696		23 290
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	12 607 656		327 303
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	457 729		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 011		9 150
TOTAL immobilisations financières :	461 740		9 150
TOTAL GÉNÉRAL	16 516 313		344 623

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			3 455 086	
Autres immobilisations incorporelles			3 455 086	
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			365 193	
Constructions sur sol propre			2 710 256	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		295 322	8 236 888	
Inst. générales, agencements et divers			797 314	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			529 985	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		295 322	12 639 637	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			457 729	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		5 525	7 636	
TOTAL immobilisations financières :		5 525	465 365	
TOTAL GÉNÉRAL	300 847		16 560 088	

Amortissements

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.	1 051 898			1 051 898
Autres immobilisations incorporelles	517 108	5 186		522 294
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 569 006	5 186		1 574 193
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	37 345	4 731		42 076
Constructions sur sol propre	1 359 027	107 821		1 466 848
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	6 552 186	337 124	295 322	6 593 989
Inst. générales, agencements et divers	476 842	48 110		524 952
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	442 404	37 718		480 122
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 867 804	535 504	295 322	9 107 987
TOTAL GÉNÉRAL	10 436 811	540 690	295 322	10 682 179

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	53 289	25 000	53 289	25 000
Prov. pour garant. données aux clients	55 923	244 576	48 984	251 515
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	836 000	67 000	130 000	773 000
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	945 212	336 576	232 273	1 049 515
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	297 259		297 259	
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	297 259		297 259	
TOTAL GÉNÉRAL	1 242 471	336 576	529 532	1 049 515

	2023	2022
Matières premières, approvisionnements	0,00	136 545,45
Dépréciations	0,00	-8 410,05
	0,00	128 135,40
En cours de production	15 517,40	2 229 739,37
Dépréciations	0,00	-288 849,22
	15 517,40	1 940 890,15
Total Stocks nets	15 517,40	2 069 025,55

Etat des Échéances des Créances et Dettes

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 575	5 575	
Autres immobilisations financières	2 061		2 061
TOTAL de l'actif immobilisé :	7 636	5 575	2 061
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	11 367 983	11 367 983	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	800	800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	781 352	781 352	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	282 838	282 838	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	988 005	(0)	988 005
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	13 420 978	12 432 973	988 005
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	69 242	69 242	
TOTAL GÉNÉRAL	13 497 856	12 507 790	990 066

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	316 845		316 845	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 748 849	1 748 849		
Personnel et comptes rattachés	850 072	850 072		
Sécurité sociale et autres organismes	314 941	314 941		
Impôts sur les bénéfices	398 584	398 584		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 432 795	1 432 795		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	96 831	96 831		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	238 017	238 017		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 112 084	1 112 084		
TOTAL GÉNÉRAL	6 509 018	6 192 173	316 845	

En milliers d'euros	2022	Augmentation	Diminution	Affectation	Résultat de l'exercice	2023
Capital souscrit	4 665					4 665
Primes liées au capital social	4 301					4 301
Réserve légale	509					509
Réserve réglementée	1					1
Autres réserves	367					367
Report à nouveau	2 894		-185	56		2 765
Subvention investissement	673		-94			579
Dividendes				918		
Résultat de l'exercice	974			-974	1 889	1 889
Total capitaux propres	14 384	0	-279	0	1 889	15 076

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Entreprises liées

Le total des postes concernant les entreprises liées s'élève à :

KEUR	AVA CONSEIL	SCI MIRABEAU	SDMS	TOTAL
ACTIF	0.0	988.0	0.0	988.0
PASSIF	0.0	397.6	0.0	397.6
CHARGES D'EXPLOITATION	266.0	331.3	118.7	716.0
PRODUITS D'EXPLOITATION	0.0	0.0	8.8	8.8

Par ailleurs les titres pour :

- La SCI Mirabeau apparaît pour un montant de 458 K€
- SDMS pour un montant de 1 €

Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux Dirigeants

La mention de l'information conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

Résultat Fiscal

La différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal est essentiellement liée au retraitement des éléments suivants :

- Provisions pour engagements de retraite
- Provisions pour perte à terminaison

Ces mêmes éléments sont de nature à générer une économie d'impôt sur les exercices futurs.

Sociétés consolidantes

La société consolidant les comptes de TECHNOPLUS INDUSTRIES est AVA CONSEIL.

Engagement de retraite

En application de la recommandation du CNC N° 2003-R.01 relative aux règles d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, la société comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière de retraite, indemnités de départs, et autres engagements assimilés, pour le personnel actif.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les écarts actuariels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture,
- Juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

Hypothèses :

Taux d'actualisation	3.2 %	3.8 %
Taux de rendement attendu à long terme des actifs	3 %	3 %
Taux d'augmentation des salaires	2 %	2 %
Date d'extraction des données	2023	2022

Composition du Capital Social

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	383624	12,16
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	383624	12,16

En K€	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptes non échus		
Néant		
Avals, caution et garanties		804
Autres engagements		
Hypothèque sur bâtiment St Paul	1 130	
Total des engagements financiers	1 130	804

Crédit-Bail

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			355 200		355 200
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice					
TOTAL			355 200		355 200
 REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs			187 731		187 731
- dotations de l'exercice			52 390		52 390
TOTAL			240 121		240 121
 REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus			52 390		52 390
- à plus d'un an et cinq ans au plus			74 220		74 220
- à plus de cinq ans					
TOTAL			126 610		126 610
 VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL					
 Mont. pris en charge dans l'exercice					
 Rappel : Redevance de crédit bail					52 390

TECHNOPLUS INDUSTRIES
Société par actions simplifiée de 4.665.691,19 euros
Siège social : ZAC de l'Agavon – 5 avenue Lamartine
13170 Les Pennes Mirabeau
338 296 478 R.C.S AIX-EN-PROVENCE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ASSOCIES EN DATE DU 25 AVRIL 2024

TROISIEME RESOLUTION :
(Affectation du résultat)

L'assemblée générale des associés décide sur proposition du Président d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 qui s'élève à la somme de 1.889.286,47 euros en totalité au compte « report à nouveau ».

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé que la société a procédé au cours des trois exercices précédents, à la distribution des dividendes suivants :

Exercice	Dividende/action éligible à l'abattement visé à l'article 158-3-2° du CGI
2020	1,34 €
2021	2,73 €
2022	2,39 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



Extrait certifié conforme
Le Président

mazars

300, avenue du Prado
13008 Marseille

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Mazars
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire
et conseil de surveillance
Siège social : 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Société par actions simplifiée

RCS : Aix-en-Provence n° 338 296 478

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de la société TECHNOPLUS INDUSTRIES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TECHNOPLUS INDUSTRIES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode comptable » des « Principes et Méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode de comptabilisation du chiffre d'affaires lié au contrat AIRBUS HELICOPTERS.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société constate les résultats sur les contrats à long terme selon les modalités décrites dans la note 2.1 de l'annexe. Ces résultats sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonference, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes,

Mazars

Marseille, le 10 avril 2024

 DocuSigned by:
Stéphane MARFISI
F73D2D1FAB0E4D5...

Stéphane Marfisi

Associé

Bilan Actif

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	527 973	522 294	5 678	2 694
Fonds commercial	2 927 113	1 051 898	1 875 215	1 875 215
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 455 086	1 574 193	1 880 894	1 877 910
IMMobilisations corporelles				
Terrains	365 193	42 076	323 117	327 227
Constructions	2 710 256	1 466 848	1 243 408	1 351 230
Installations techniques, matériel et outillage industriel	8 236 888	6 593 989	1 642 899	1 726 435
Autres immobilisations corporelles	1 327 300	1 005 074	322 225	334 960
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	12 639 637	9 107 987	3 531 650	3 739 852
IMMobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	457 729		457 729	457 729
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	5 575		5 575	1 950
Autres immobilisations financières	2 061		2 061	2 061
TOTAL immobilisations financières :	465 365		465 365	461 740
ACTIF IMMOBILISÉ	16 560 088	10 682 179	5 877 909	6 079 502
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				128 135
Stocks d'en-cours de production de biens	15 517		15 517	1 940 890
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	15 517		15 517	2 069 026
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	11 367 983		11 367 983	14 760 762
Autres créances	2 052 995		2 052 995	3 396 424
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	13 420 978		13 420 978	18 157 186
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 322 621		3 322 621	2 732 289
Charges constatées d'avance	69 242		69 242	43 851
TOTAL disponibilités et divers :	3 391 863		3 391 863	2 776 140
ACTIF CIRCULANT	16 828 358		16 828 358	23 002 352
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL

33 388 447

10 682 179

22 706 268

29 081 854

Bilan Passif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES		Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
SITUATION NETTE			
Capital social ou individuel	dont versé	4 665 691	4 665 691
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		4 300 797	4 300 797
Écarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		508 795	508 795
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées		1 250	1 250
Autres réserves		366 677	366 677
Report à nouveau		2 764 365	2 893 876
Résultat de l'exercice		1 889 286	973 941
	TOTAL situation nette :	14 496 863	13 711 027
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		578 991	673 115
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES			
	CAPITAUX PROPRES	15 075 854	14 384 142
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
	AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		276 515	109 212
Provisions pour charges		773 000	836 000
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 049 515	945 212
DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		316 845	474 299
Emprunts et dettes financières divers			
	TOTAL dettes financières :	316 845	474 299
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS		70 316	8 430 040
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 748 849	1 772 458
Dettes fiscales et sociales		3 094 788	1 524 822
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		238 017	827 154
	TOTAL dettes diverses :	5 081 654	4 124 434
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		1 112 084	723 727
	DETTES	6 580 899	13 752 500
Ecarts de conversion passif			
	TOTAL GÉNÉRAL	22 706 268	29 081 854

Compte de Résultat (Première Partie)

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	16 183 081	188 468	16 371 549	17 005 061
Production vendue de services				
Chiffres d'affaires nets	16 183 081	188 468	16 371 549	17 005 061
Production stockée			(9 353)	239 126
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			21 333	26 772
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			268 712	341 522
Autres produits			6	10
			PRODUITS D'EXPLOITATION	16 652 247
				17 612 491
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements		605 342	626 048	
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]			191 499	
Autres achats et charges externes		7 494 012	7 725 664	
			TOTAL charges externes :	8 099 355
				8 543 211
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			241 374	257 396
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements		4 764 247	5 008 625	
Charges sociales		2 195 825	2 343 728	
			TOTAL charges de personnel :	6 960 072
				7 352 353
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations		540 690	539 707	
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges		179 446	125 071	
			TOTAL dotations d'exploitation :	720 136
				664 778
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			21 272	3 571
			CHARGES D'EXPLOITATION	16 042 210
				16 821 310
			RÉSULTAT D'EXPLOITATION	610 038
				791 182

Compte de Résultat (Seconde Partie)

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	610 038	791 182
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	1 045 091	94 066
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		7 792
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1 045 091	101 858
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	19 042	6 027
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	19 042	6 027
RÉSULTAT FINANCIER	1 026 049	95 831
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	1 636 087	887 013
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		7 060
Produits exceptionnels sur opérations en capital	97 195	94 824
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	97 195	101 884
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 413
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	387	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	387	2 413
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	96 808	99 471
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	18 306	27 504
Impôts sur les bénéfices	(174 698)	(14 961)
TOTAL DES PRODUITS	17 794 533	17 816 233
TOTAL DES CHARGES	15 905 247	16 842 293
BÉNÉFICE OU PERTE	1 889 286	973 941

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe complète le bilan de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 22 706 K€ et le compte de résultat qui dégage un bénéfice de 1 889 K€. L'exercice a une durée de douze mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Cette annexe comprend :

- . Les faits marquants de l'exercice,
- . Les principes et méthodes comptables,
- . Les notes sur le bilan,
- . Les notes sur le compte de résultat,
- . Les informations complémentaires,
- . Les évènements post-clôture.

Ces notes et tableaux font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Président de la Société TECHNOPLUS INDUTRIES.

1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Néant

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes présentés ont été arrêtés en application des règles comptables françaises. Ces règles sont issues des articles L.123-12 à L123-28 du Code de commerce et des articles 1 à 27 du décret d'application les concernant. En outre, le plan comptable 2014 (PCG 2014) a été respecté conformément au règlement 2014-03 de l'ANC.

Ces textes regroupent l'ensemble des règles et forment un tout indissociable pour la préparation des comptes annuels.

Les conventions générales ont été appliquées conformément à ces règles d'établissement et de présentation des comptes annuels dans le respect du principe de prudence des méthodes et d'indépendance des exercices, et en présumant la continuité d'exploitation.

Changement de méthode comptable

Au 1er janvier 2023, la société a procédé à un changement de méthode comptable relatif à la reconnaissance du chiffre d'affaires et des marges sur le contrat cadre qui la lie à AIRBUS HELICOPTERS.

Jusqu'au 31 décembre 2022, l'activité réalisée avec ce client était la seule à faire l'objet d'un suivi selon la méthode de l'achèvement, le reste des activités de la société étant suivies selon la méthode de l'avancement.

Dans l'objectif de fournir une meilleure information financière, le chiffre d'affaires et la marge générés par ce contrat sont désormais comptabilisés à l'avancement.

Le choix de cette méthode à compter de l'exercice 2023 résulte :

- d'une volonté de présenter une performance économique du contrat qui soit plus cohérente avec l'évolution des activités réalisées à travers ce contrat au cours des dernières années,
- d'une évolution des processus internes permettant à la société de disposer d'une estimation des budgets à terminaison des commandes émises au titre de ce contrat cadre ;
- d'une nécessité d'harmoniser les méthodes employées au sein de la société.

Ce changement de méthode appliquée de manière rétrospective a engendré les impacts suivants à l'ouverture :

<i>Informations présentées en k€</i>	<i>Impact à l'ouverture de l'exercice (sur les reports à nouveaux)</i>
Reconnaissance du CA	2 007
Reconnaissance des coûts sur affaires	(2 342)
Annulation des dépréciations de stocks	297
Reconnaissance des PAT sur affaires	(157)
Impact net avant IS	(194)

Le changement de méthode reste non significatif sur le résultat 2023 ayant généré un impact positif de 64 k€ après IS.

2.1 COMPTABILISATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Les marges et le chiffre d'affaires sur les contrats à long terme sont enregistrés selon la méthode de l'avancement. L'avancement est un avancement par les coûts. Pour un contrat donné, il est mesuré par le rapport entre les coûts des travaux effectués à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat. Si les données prévisionnelles font apparaître une perte à terminaison, cette dernière est provisionnée dans les provisions pour risques et charges, sous déduction de la perte déjà réalisée.

Afin d'appliquer cette méthode, la société a mis en place des outils de gestion, de comptabilité analytique et de contrôle interne permettant d'établir et réviser au fur et à mesure de l'avancement, les estimations de charges, produits et de résultats pour chaque contrat.

2.2 EVALUATION DES ACTIFS CORPORELS ET INCORPORELS

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les fonds commerciaux de Sud Mécanique ainsi que le Mali technique de fusion ne sont pas amortis et ont une durée de vie illimitée. Un test de dépréciation est réalisé annuellement et en cours d'exercice, un test peut être également déclenché en cas de perte de valeur. Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement dont la durée dépend des conditions probables d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent généralement au mode d'amortissement linéaire. La valeur nette comptable ainsi obtenue peut-être considérée comme économiquement justifiée. Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondant aux amortissements comptables.

Ils sont généralement calculés selon les durées suivantes :

- Constructions	20 ans
- Agencement et aménagements des constructions	10 ans
- Installations Techniques	10 ans
- Matériel et Outilage industriels	5 ou 10 ans
- Autres immobilisations corporelles	5 ans

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Le montant net des logiciels à fin 2023 est de 5 678 euros comprenant des acquisitions à hauteur de 8 170 euros.

2.2.2 Fonds commercial

Le fonds de commerce est issu des apports des Sociétés :

- Technoplus, Stramix, SGOP amorti à hauteur de 1 051 898 euros et une valeur nette à zéro ;
- Sud Mécanique non amorti à hauteur de 94 976 €

Mali technique de fusion :

Ce mali résulte de la transmission universelle de patrimoine (TUP) de Sud Mécanique vers Technoplus Industries le 28/12/2009. Il s'élève à 1 780 240 euros.

2.2.3 Immobilisation en Cours

RAS.

2.2.4 Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. La valeur d'inventaire des titres de participation est déterminée par rapport à la situation nette au 31 décembre de l'année en cours et aux perspectives de développement des filiales. Une provision est le cas échéant comptabilisée en cas d'écart significatif entre la valeur d'inventaire et la valeur comptable.

Les titres de participation sont constitués :

- des titres de la SCI Mirabeau, propriétaire du terrain sur lequel est construit le bâtiment de la Société aux Pennes Mirabeau, pour un montant de 457 728 euros soit 205 titres. La SCI Mirabeau est détenue à 99,51% par TECHNOPLUS INDUSTRIES.
- des titres de la société SDMS détenue à 100 % par TECHNOPLUS INDUSTRIES, pour un montant de 1 euro soit 44 560 titres.

En K€		
Données au 31.12.2023	SDMS	SCI MIRABEAU
Capital social	1 114 000	78 511
Résultat net	1 629 972	115 653

2.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks sont valorisés au coût de production. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur des biens est inférieure à leur prix de revient ou lorsque la rotation induit un risque d'obsolescence des biens.

2.4 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Charges d'exploitation :

Autres achats et charges externes 69 242

TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE 69 242

2.5 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Le montant de 1 112 084 euros correspond à la différence positive par contrat entre le chiffre d'affaires facturé et le chiffre d'affaires reconnu au titre de l'avancement technique.

2.6 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour pertes à terminaison sur affaires, sont déterminées en fonction de prévision de résultats à terminaison tel décrit dans le paragraphe « constatations des produits ».

Les provisions sur risques concernent :

- Des pertes probables à terminaison sur travaux en cours pour 251 514 €
- Des provisions pour litige pour : 25 000 €

Les provisions pour charges concernent :

- Des travaux à effectuer sur affaires en cours ou soldées pour 0 €
- Les pensions et retraites pour : 773 000 €

Charges à payer

Fournisseurs factures non parvenues	593 458 €
Provisions congés payés	614 863 €
Autres charges de personnel	236 541 €
Autres charges	12 411 €
Taxes (apprentissage, formation, construction...)	71 682 €
Intérêts courus à payer	<u>4 172 €</u>
TOTAL	1 533 126 €

Produits à recevoir

Clients CA mérité voir §2.1	7 099 974 €
-----------------------------	-------------

2.7 AUTRES INFORMATIONS

Crédit Impôt Recherche

Les Dépenses 2023 ont permis de générer un crédit d'impôt de 346 761 euros

2.8 RESULTAT EXCEPTIONNEL

Produits exceptionnels 97 195 €
Dont 94 124 € Qt part subvention investissement

Charges exceptionnelles 387 €

Résultat exceptionnel de 96 808 €

2.9 CREANCES

Les créances et les dettes sont inscrites pour leur valeur nominale.

Les risques éventuels de non-recouvrement des créances font l'objet de provisions dans les comptes en fonction des difficultés prévisibles de recouvrement.

Les créances douteuses ont fait l'objet d'une appréciation cas par cas.

2.10 EFFECTIFS 2023 - 2022

	2023	2022
IC	23	25
ETAM	26	30
OU	45	48
Contrat de professionnalisation	1	1
Apprentis	7	7
TOTAL	102	111

2.11 EVENEMENTS POST CLOTURE

Néant

Immobilisations

Période du 01/01/23 au 31/12/23

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	3 446 916		8 170
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :	3 446 916		8 170
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	364 572		621
Constructions sur sol propre	2 710 256		
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	8 278 621		253 589
Installations générales, agencements et divers	747 511		49 803
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	506 696		23 290
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	12 607 656		327 303
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	457 729		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 011		9 150
TOTAL immobilisations financières :	461 740		9 150
TOTAL GÉNÉRAL	16 516 313		344 623

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			3 455 086	
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			3 455 086	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			365 193	
Constructions sur sol propre			2 710 256	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		295 322	8 236 888	
Inst. générales, agencements et divers			797 314	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			529 985	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		295 322	12 639 637	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence			457 729	
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières	5 525		7 636	
TOTAL immobilisations financières :		5 525	465 365	
TOTAL GÉNÉRAL		300 847	16 560 088	

Amortissements

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMobilisations Amortissables	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMobilisations incorporelles				
Frais d'étab. et de développement.	1 051 898			1 051 898
Autres immobilisations incorporelles	517 108	5 186		522 294
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 569 006	5 186		1 574 193
IMMobilisations corporelles				
Terrains	37 345	4 731		42 076
Constructions sur sol propre	1 359 027	107 821		1 466 848
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	6 552 186	337 124	295 322	6 593 989
Inst. générales, agencements et divers	476 842	48 110		524 952
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	442 404	37 718		480 122
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	8 867 804	535 504	295 322	9 107 987
TOTAL GÉNÉRAL	10 436 811	540 690	295 322	10 682 179

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMobilisations Amortissables	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL			
----------------------	--	--	--

Provisions Inscrites au Bilan

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges	53 289	25 000	53 289	25 000
Prov. pour garant. données aux clients	55 923	244 576	48 984	251 515
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	836 000	67 000	130 000	773 000
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	945 212	336 576	232 273	1 049 515
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours	297 259		297 259	
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	297 259		297 259	
TOTAL GÉNÉRAL	1 242 471	336 576	529 532	1 049 515

	2023	2022
Matières premières, approvisionnements	0,00	136 545,45
Dépréciations	0,00	-8 410,05
	0,00	128 135,40
En cours de production	15 517,40	2 229 739,37
Dépréciations	0,00	-288 849,22
	15 517,40	1 940 890,15
Total Stocks nets	15 517,40	2 069 025,55

État des Échéances des Créances et Dettes

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 575	5 575	
Autres immobilisations financières	2 061		2 061
TOTAL de l'actif immobilisé :	7 636	5 575	2 061
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	11 367 983	11 367 983	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	800	800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	781 352	781 352	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	282 838	282 838	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	988 005	(0)	988 005
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	13 420 978	12 432 973	988 005
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	69 242	69 242	
TOTAL GÉNÉRAL	13 497 856	12 507 790	990 066

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	316 845		316 845	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 748 849	1 748 849		
Personnel et comptes rattachés	850 072	850 072		
Sécurité sociale et autres organismes	314 941	314 941		
Impôts sur les bénéfices	398 584	398 584		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 432 795	1 432 795		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	96 831	96 831		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	238 017	238 017		
Autres dettes				
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 112 084	1 112 084		
TOTAL GÉNÉRAL	6 509 018	6 192 173	316 845	

En milliers d'euros	2022	Augmentation	Diminution	Affectation	Résultat de	2023
				Résultat	l'exercice	
Capital souscrit	4 665				4 665	
Primes liées au capital social	4 301				4 301	
Réserve légale	509				509	
Réserve réglementée	1				1	
Autres réserves	367				367	
Report à nouveau	2 894		-185	56	2 765	
Subvention investissement	673		-94		579	
Dividendes				918		
Résultat de l'exercice	974			-974	1 889	1 889
Total capitaux propres	14 384	0	-279	0	1889	15 076

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Entreprises liées

Le total des postes concernant les entreprises liées s'élève à :

KEUR	AVA CONSEIL	SCI MIRABEAU	SDMS	TOTAL
ACTIF	0.0	988.0	0.0	988.0
PASSIF	0.0	397.6	0.0	397.6
CHARGES D'EXPLOITATION	266.0	331.3	118.7	716.0
PRODUITS D'EXPLOITATION	0.0	0.0	8.8	8.8

Par ailleurs les titres pour :

- La SCI Mirabeau apparaît pour un montant de 458 K€
- SDMS pour un montant de 1 €

Montant des rémunérations allouées au titre de l'exercice aux Dirigeants

La mention de l'information conduirait à communiquer une rémunération individuelle.

Résultat Fiscal

La différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal est essentiellement liée au retraitement des éléments suivants :

- Provisions pour engagements de retraite
- Provisions pour perte à terminaison

Ces mêmes éléments sont de nature à générer une économie d'impôt sur les exercices futurs.

Sociétés consolidantes

La société consolidant les comptes de TECHNOPLUS INDUSTRIES est AVA CONSEIL.

Engagement de retraite

En application de la recommandation du CNC N° 2003-R.01 relative aux règles d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires, la société comptabilise la totalité du montant de ses engagements en matière de retraite, indemnités de départs, et autres engagements assimilés, pour le personnel actif.

Pour les régimes à cotisations définies, les paiements du Groupe sont constatés en charges de la période à laquelle ils sont liés.

Pour les régimes à prestations définies, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestations sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime. Si les services rendus au cours d'exercices ultérieurs aboutissent à un niveau de droits à prestations supérieur de façon significative à celui des exercices antérieurs, l'entreprise doit affecter les droits à prestations sur une base linéaire.

Le montant des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés est évalué sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âge de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Les écarts actuariels sont étalés sur la durée de vie active résiduelle moyenne attendue du personnel participant à ces régimes pour la partie excédant de plus de 10 % la plus grande des valeurs suivantes :

- valeur actualisée de l'obligation à la date de clôture au titre des prestations définies à la date de clôture,
- Juste valeur des actifs du régime à la date de clôture.

Hypothèses :

Taux d'actualisation	3.2 %	3.8 %
Taux de rendement attendu à long terme des actifs	3 %	3 %
Taux d'augmentation des salaires	2 %	2 %
Date d'extraction des données	2023	2022

Composition du Capital Social

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	383624	12,16
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	383624	12,16

Tableau des filiales et participations (C. com. Art.L233-

15)

A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations (dont la valeur d'inventaire nette excède 1 % du capital de la société)

Quote-part du capital détenue en %	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Valeur comptable des titres détenus		Prêt et avances consentis et non remboursés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffres d'affaires H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés
			Brute	Nette					

1 - Filiales (plus de 50% de capital détenu)

2 - Participations (de 10% à 50% du capital détenu)

B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations

1 - Filiales non reprises au paragraphe A 1

2 - Participations non reprises au paragraphe A 2

Dans les sociétés françaises | | | | | | | | |

En K€	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptes non échus		
Néant		
Avals, caution et garanties		804
Autres engagements		
Hypothèque sur bâtiment St Paul	1 130	
Total des engagements financiers	1 130	804

Crédit-Bail

TECHNOPLUS INDUSTRIES

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			355 200		355 200
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice					
TOTAL			355 200		355 200

REDEVANCES PAYÉES :			187 731		187 731
- cumuls exercices antérieurs			52 390		52 390
- dotations de l'exercice					
TOTAL			240 121		240 121

REDEV. RESTANT À PAYER :			52 390		52 390
- à un an au plus			74 220		74 220
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL			126 610		126 610

VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail		52 390
-----------------------------------	--	--------